

BUDGET 2019 DECLARATION DU PARTI SOCIALISTE

Gouverner c'est prévoir. L'adage populaire semble plus que jamais d'actualité dans notre petite cité des bords de l'Arve. Commune en pleine expansion démographique, Carouge doit aujourd'hui se projeter dans son devenir et ne saurait se satisfaire par opportunisme d'une gestion au jour le jour.

Après avoir procédé à une pesée d'intérêts, le parti socialiste estime que le projet de budget proposé par le Conseil administratif est réaliste et responsable ; il est le résultat d'un compromis visant un consensus au sein du Conseil administratif. En ce sens il touche certains fondamentaux chers à notre parti, mais préserve aussi ce que nous considérons comme essentiel.

Il y a lieu de rappeler ici que, en deux ans, suite à diverses circonstances liées principalement à une baisse de certains revenus et à l'augmentation de notre population, le montant de la dette aura doublé.

Même avec une hausse envisagée du centime additionnel de 2,5 centimes, le déficit du budget de fonctionnement s'accroîtrait l'an prochain de 3,2 millions – imputés à la diminution de fortune nette – montant auquel viendront s'ajouter, si nous ne réagissons pas, de futurs déficits. Dans le même temps, au vu des nouveaux investissements nécessaires - qui impliqueront de nouveaux amortissements ainsi que de nouvelles dépenses de fonctionnement - de futures recherches d'équilibre deviendront impossibles sans envisager des coupes budgétaires drastiques.

Certes, dans l'immédiat, une approche qui reviendrait à accroître sensiblement le montant de la dette resterait gérable pour un ou deux exercices, mais on ne peut pas repousser indéfiniment la nécessité d'équilibrer les comptes. La réalité nous rattraperait rapidement. La perspective de laisser aux générations à venir le souci de bien vouloir régler les factures que nous leur laisserions n'a rien d'une bonne gouvernance et pose un problème éthique.

Pour bien saisir la nature des enjeux auxquels nous sommes confrontés, il faut procéder à un rapide tour d'horizon :

1.- Evolution des charges et des revenus

Si l'on considère l'évolution des charges et des revenus depuis 2012 à ce jour, on constate une augmentation des charges incompressibles à hauteur de 2,3 millions de francs. Elles sont liées notamment au traitement des déchets, au SIS, à l'ACG, au GIAP et à la FASE. L'augmentation des charges liées entre autres au fonctionnement des mécanismes salariaux ainsi qu'à l'évolution des besoins résultant de l'augmentation de la population au cours de cette période est de l'ordre de 2,23% , soit de 2,07 millions de francs.

Pendant la même période la hausse des revenus par rapport à 2012 a augmenté linéairement jusqu'en 2016, avant de décroître pour se situer dans le présent projet de budget non loin du niveau de revenus de 2012 (CHF 100 978 en 2012 et CHF 101 533 au budget 2019).

On relèvera ici le fait important que, depuis maintenant plusieurs exercices, le Conseil administratif s'est évertué à contenir le niveau des charges et qu'il a notamment gelé cette année toutes les demandes des services pour de nouveaux postes. Ceci malgré une augmentation de la population de l'ordre de 10 % depuis 2011 et la nécessité de répondre à des besoins qui se font de plus en plus évidents comme nous avons pu le constater lors de la présentation des dicastères en Commission.

2.- Densifier implique de créer de coûteuses infrastructures

Comptant aujourd'hui une population de près de 23 000 habitants et environ 21 000 emplois, la Ville de Carouge se trouve à un tournant. En effet, la volonté exprimée par le canton de Genève de densifier son territoire implique une politique d'investissements en termes d'acquisitions foncières, de mise en place d'infrastructures et d'équipements publics considérable au cours de ces prochaines années dans les secteurs en développement, tels que le PAV principalement. A cela s'ajoutent les frais inhérents à l'entretien et à la mise aux normes impérative de certains équipements et bâtiments existants (normes énergétiques, revêtements de chaussée phono-absorbants).

3.- Taxation des entreprises et reports de charge

Nul ne pouvant prophétiser l'aboutissement du projet de la Réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA) voté par les Chambres fédérales le 28 septembre 2018 et sur lequel le peuple sera amené à se prononcer le 19 mai 2019, il faut savoir que l'impact fiscal du projet actuel représenterait, pour les Communes genevoises, une perte fiscale de 85 millions de francs. Donc pour Carouge plusieurs millions de francs !

A cela s'ajoute la volonté affirmée du canton de se décharger de nombreuses charges transférées aux Communes qui, année après année, viennent alourdir notre budget (parascolaire, action sociale, personnes âgées, etc.).

4.- Projet de budget 2019

Ce projet a été adopté suite à une consultation élargie effectuée dès la fin août 2018 par le Conseil administratif *in corpore* auprès de tous les groupes politiques représentés au Conseil municipal. Ces rencontres ont été suivies par plusieurs séances de *Toutes Commissions réunies* au cours desquelles chaque magistrat a opéré un tour d'horizon des perspectives propres à ses services. En présence des chefs de services et des principaux collaborateurs concernés, il a été possible aux Conseillers municipaux présents de poser toutes les questions utiles en rapport notamment avec le fonctionnement des services et des besoins exprimés.

Lors des séances de présentation du projet de budget 2019, le Conseil administratif a expliqué que celui-ci répondait aux prévisions à disposition ainsi qu'à l'exigence, dans le cadre de l'établissement d'un budget déficitaire, de définir un plan de redressement imposé par l'Etat sur une durée de quatre ans. Par souci d'éviter un déséquilibre budgétaire, c'est à l'unanimité de ses trois membres que le Conseil administratif a validé une hausse limitée du centime additionnel qui passerait donc de 39 centimes à 41, 5, hausse qui serait suivie en 2022 d'une seconde augmentation prévisible de 1,5 centime.

A relever le fait que pour le présent budget qui serait malgré tout déficitaire à hauteur de CHF 3'266'937.- aucune part d'autofinancement n'est prévue pour les investissements. L'insuffisance de financement sera intégralement couverte par une augmentation de la dette.

Il est à noter que ce projet de budget responsable est présenté dans une période transitoire par rapport au développement futur de notre commune et fait le pari de meilleures rentrées fiscales dans les années à venir notamment avec le PAV. Le centime additionnel sert à ça. Il est augmenté dans les années difficiles et baissé dans les années plus confortables.

5.- Concertation interpartis

Mardi 6 novembre, au terme de l'examen des délibérations nos 130 et 131-2018 en Commission des Finances, il a été convenu d'une rencontre interpartis qui a eu lieu le mardi 13 novembre.

L'Alternative a proposé de maintenir divers postes importants qui avaient été supprimés au projet de budget présenté par le Conseil administratif. Il s'agit entre autres de la subvention aux jeunes de la Commune pour les abonnements TPG, de la Fête de la Musique, d'Intermezzo ou encore une réduction moins importante de la subvention APED. Le maintien des lignes budgétaires concernées et une augmentation moins importante du déficit (2.7 millions au lieu de 3.2 millions) nous a conduit à proposer une hausse du centime additionnel de 3 centimes et non pas de 2,5 centimes comme proposé par le Conseil administratif.

Lors de cette rencontre le PLR et le MCG ont annoncé leur détermination à ne tolérer aucune hausse d'impôts et par conséquent ils ont fait part de leur volonté de maintenir le centime additionnel à 39. Quant au PDC, qui semblait s'aligner sur cette position déjà lors de cette séance de discussion, il a été évoqué le fait que ce parti avait, le lendemain, une séance ou cours de laquelle il allait, selon toute vraisemblance, rejoindre la position du PLR et du MCG.

Position du Parti socialiste

Dans la mesure où la Conseillère administrative PLR en charge du Service social, et à ce titre bien au fait des réalités quotidiennes de notre Commune en expansion démographique, avait adhéré au projet de budget - présenté donc *in corpore* par le Conseil administratif – le PLR, visiblement agité par une situation politique troublée au niveau cantonal, désavoue sa représentante à l'Exécutif.

Le parti socialiste ne peut s'empêcher de considérer qu'une telle manœuvre s'inscrit à l'évidence dans un contexte de visées électoralistes de nature populiste en vue des prochaines élections municipales. Dans les faits, le PLR n'a effectué ni plus ni moins qu'une véritable dérobade !

Pour cette raison, et au vu de la position regrettable prise par les partis de l'Entente au terme de l'examen du projet de budget 2019, notre parti considère donc ce soir que ce projet de budget, porté par un large consensus du Conseil administratif *in corpore*, ne rencontre pas une adhésion qui permettrait de le faire aboutir. Nous serions d'accord de voter ce compromis ce soir mais uniquement s'il était porté par un large consensus.

Il est en effet hors de question pour nous de pratiquer la politique du pire qui consisterait à lâcher la proie pour l'ombre et à faire croire à la population qu'un équilibre budgétaire pourra se réaliser, comme par magie, en creusant encore plus le déficit. Car l'an prochain, confrontés aux impitoyables

résultats des comptes et à l'augmentation de la dette, nous ne pourrions que dénoncer une gestion politique calamiteuse et irresponsable.

Alors que nous avons toujours ouvert une voie de dialogue entre les divers groupes politiques, une voie profitable à la Commune et répondant aux attentes de nos concitoyens, nous regrettons que certaines formations politiques en viennent aujourd'hui à se lancer dans ce qui ressemble fort bien à une partie d'échec en prévision des prochaines élections municipales !

Une partie d'échec opposant la gauche à la droite – cette dernière disposant d'une majorité au nombre d'élus au Conseil municipal – ceci sans considération pour les tâches qui attendent notre Commune au vu des enjeux actuels. Et ceci sans prospective, la tête dans le sable, en donnant ainsi un signe de mauvaise gestion aux générations à venir.

*